

## Syndicat Intercommunal Scolaire de la Seille

# REGISTRE DES DELIBERATIONS PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL SYNDICAL

- SEANCE DU 27.03.2023

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers titulaires présents : 8

Nombre de conseillers suppléants présents : 0

Nombre de Procurations : 1

Nombre de conseillers votants : 9

La convocation adressée le 20.03.2023 avec comme ordre  
du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion syndical du 06.02.2023
- Admission en non-valeur
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022
- Affectation du résultat
- Vote du budget 2023

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 30.03.2023 et transmis au contrôle de légalité le 03.04.2023.

Le Président,  
Jean-Claude CRESPIY



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA SEILLE  
Mairie de Lorraine  
54111 JEANDELAINCOURT

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Syndical de la Seille s'est réuni à 20 heures 30, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude CRESPIY, Président.

**Etaient présents :**

Anthony LEMOINE, Fabrice GRANDFERRY, Dominique NIKELE, Delphine LORETTE, Bénédicte HUMBERT, Ludovic SCHWARTZ, David HAAS.

**Absents :**

Séverine BAIN, Rémy WEIL, Aurélie LOUIS.

**Absents excusés :**

Bernard MASSOURIDES,

**Procurations :**

Mr Bernard MASSOURIDES donne procuration à Mr Dominique NIKELE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

**Mr Fabrice GRANDFERRY a été désigné pour assurer cette fonction.**

### **2023-05 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION SYNDICAL DU 06.02.2023**

Monsieur le Président invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil syndical du 6 février 2023

Considérant qu'aucune remarque n'a été apporté au procès-verbal dans les délais réglementaires,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide de :

- D'adopter le procès-verbal du 06.02.2023.

A JEANDELAINCOURT, les jours mois et an susdits

Le Président,  
Jean Claude CRESPIY



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA SEILLE  
Mairie de Lorraine  
54111 JEANDELAINCOURT